

PROGRAMME DE FORMATION
TITRE PROFESSIONNEL DEVELOPPEUR WEB
ET WEB MOBILE

Dans le cadre du partage et du co portage des parcours, SELFORME assurera avec ses branches territoriales la gestion administrative et pédagogique des formations dispensées par ses formateurs et prestataires de formations.

SELFORME et le centre de formation organiseront le parcours de formation dont le programme correspond à la préparation aux épreuves du **TITRE PROFESSIONNEL DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE**.

Le développeur web et web mobile réalise des sites web ou web mobile sécurisés et des applications d'entreprise web ou web mobile sécurisées destinées à des salariés. Il les développe avec des langages adaptés aux technologies dédiées à l'architecture web ou web mobile, coté navigateur et coté serveur. Il travaille dans le respect de la réglementation, des procédures qualité de l'entreprise et du dossier de conception, dans un souci constant de la sécurité des sites et des applications, et des principes de l'écoconception.

Le développeur web et web mobile tient compte de l'expérience utilisateur, y compris de l'utilisateur en situation de handicap. Le développeur web et web mobile est à l'écoute du chef de projet, des leaders techniques et des acteurs participant au projet. Il dialogue avec le client dans le cadre de réunions de présentation des réalisations et communique oralement et par écrit, en français et en anglais, avec différents interlocuteurs.

Cadre réglementaire du diplôme préparé

Décret n°2016-954 du 11 juillet 2016 relatif au titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi. Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi. Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation.

Niveau de connaissances préalables et capacités professionnelles requis

- Être titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4
- Réussir les tests d'entrée organisés par l'organisme de formation

Buts de la formation

- Intégrer le stagiaire dans le réseau des professionnels.
- Lui permettre d'acquérir des compétences pratiques et pédagogiques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE** (séances pédagogiques et démonstrations commentées).
- L'amener à acquérir les savoirs théoriques nécessaires au **TITRE PROFESSIONNEL DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE**, le conduire à être force de proposition dans la coordination de l'élaboration du suivi du projet technique de la structure d'accueil en phase alternée.

Méthodes pédagogiques et techniques mises en oeuvre

Il s'agit d'une formation en alternance, réalisée pour partie en organisme de formation et pour partie en entreprise. Les mises en situation pédagogiques en entreprise d'accueil (phase alternée de la formation) seront programmées au fur et à mesure de l'avancement de la formation, selon une programmation calendaire validée d'un commun accord entre les parties.

Contenu pédagogique

La progression pédagogique se fera sur la base du programme ci-après en lien avec le référentiel.

CCP1 : DEVELOPPER LA PARTIE FRONT END D'UNE APPLICATION WEB OU WEB MOBILE SECURISEE

- 1 – Installer et configurer son environnement de travail en fonction du projet web ou web mobile
- 2 - Maquetter des interfaces utilisateur web ou web mobile.
- 3 - Réaliser des interfaces utilisateur statiques web ou web Mobile
- 4 - Développer la partie dynamique des interfaces utilisateur web ou web mobile

CCP2 : DEVELOPPER LA PARTIE BACK END D'UNE APPLICATION WEB OU WEB MOBILE SECURISEE

- 5 – Mettre en place une base de données relationnelle



6 - Développer des composants d'accès aux données SQL et NoSQL

7 - Développer des composants métier coté serveur

8 - Documenter le déploiement d'une application dynamique web ou web mobile

Modalités des certifications

L'obtention du **TITRE PROFESSIONNEL DEVELOPPEUR WEB ET WEB MOBILE** se caractérise par les éléments suivants :

EPREUVES	TYPES D'EPREUVES	COMMISSION D'EVALUATION	CCP
EPREUVE 1	<p>a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).</p> <p>b) D'un dossier professionnel faisant état des pratiques professionnelles du candidat.</p> <p>c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.</p>	<i>Deux personnes mobilisées par l'OF prises dans la liste des évaluateurs validée par le Ministère du travail</i>	CCP 1 CCP 2 CCP 3

